

Un nouveau traité pour relancer l'Europe ?

Point de vue. Par Jenny Raflik, historienne, maître de conférences en histoire contemporaine à l'université de Cergy-Pontoise.

« Vendredi 19 janvier, à Paris, Emmanuel Macron et Angela Merkel ont annoncé leur intention de conclure un nouveau traité de l'Élysée, afin de renforcer la coopération franco-allemande. Ils célébraient le 55^e anniversaire du premier traité, signé par le général de Gaulle et le Chancelier Adenauer le 22 janvier 1963.

À l'époque, juste après l'échec du plan Fouchet (visant à une union politique entre les six pays du Marché commun de 1957), il s'agissait de sceller définitivement la réconciliation franco-allemande et d'en faire le moteur de la politique européenne.

Quel en est aujourd'hui le bilan ? Le premier objectif était de formaliser les rencontres entre chefs d'État, de gouvernement et ministres des deux pays. À cet égard, cinquante-cinq ans après, le bilan est positif. Les concertations et les rencontres sont régulières, et n'ont jamais fait défaut.

Mais le traité de 1963 visait également à rapprocher les peuples. Les jumelages furent encouragés. Il en existe 2 200 aujourd'hui. Dans la foulée de la signature, la création de l'Ofaj (Office franco-allemand

de la jeunesse) devait faciliter les échanges, culturels et linguistiques, et rapprocher les jeunes des deux pays. L'enseignement de la langue du voisin était au cœur de l'effort.

Avancer à deux dans des dossiers difficiles

Là, le bilan n'est guère flatteur. Plus de la moitié des Français apprenaient l'allemand à l'école en 1963 : ils sont moins de 15 % aujourd'hui et le pourcentage est en baisse constante. Les Allemands ne sont plus que 25 % à apprendre notre langue. Les autorités allemandes avaient d'ailleurs émis de fortes protestations au moment de la dernière réforme de notre collège, dont les effets s'annonçaient désastreux pour l'enseignement de l'allemand, malgré les engagements du traité de l'Élysée.

Aujourd'hui, le traité demeure un symbole fort de la réconciliation franco-allemande, et ce faisant, de la politique européenne. Toujours célébré par les dirigeants des deux pays, son anniversaire a été l'occasion à plusieurs reprises de relancer le couple franco-allemand.

En 2003, sur fond de querelle tran-



Jenny Raflik.

satlantique au sujet de la guerre en Irak, le 40^e anniversaire avait été entouré de nombreuses cérémonies et déclarations. En 2018, le 55^e a revêtu une dimension plus officielle. Ce 22 janvier, l'Assemblée nationale et le Bundestag ont voté simultanément une déclaration commune destinée à renforcer la coopération franco-allemande. Il s'agit d'étendre les concertations au niveau parlementaire.

Mais surtout (comme, après l'échec du plan Fouchet), il s'agit de tenter à deux d'avancer dans certains dossiers difficiles à gérer à l'échelle de

l'Union européenne. Plusieurs pistes sont avancées : approfondir la coopération transfrontalière et développer les infrastructures de transport ; renouveler les jumelages, en en faisant la base de partenariats économiques entre communes ou collectivités territoriales ; renforcer l'enseignement de la langue du voisin.

Symboliquement, ce sont les Parlements qui ont pris l'initiative de cette déclaration commune, engageant les nations dont ils sont l'émanation. Cela confère une dimension historique au geste. Mais sera-t-il suivi de mesures concrètes, au moment où l'idée européenne peine à séduire les opinions publiques et où l'Europe sert trop souvent de bouc émissaire à toutes les récriminations ? Il y a là une précieuse occasion, même fragile, de faire à nouveau du couple franco-allemand un moteur de la relance européenne. >>>

Lire également sur ouest-france.fr :

« Laïcité mon amour »

« La publicité s'impose jusque sur les trottoirs »

« Quand la ville entre en campagne »